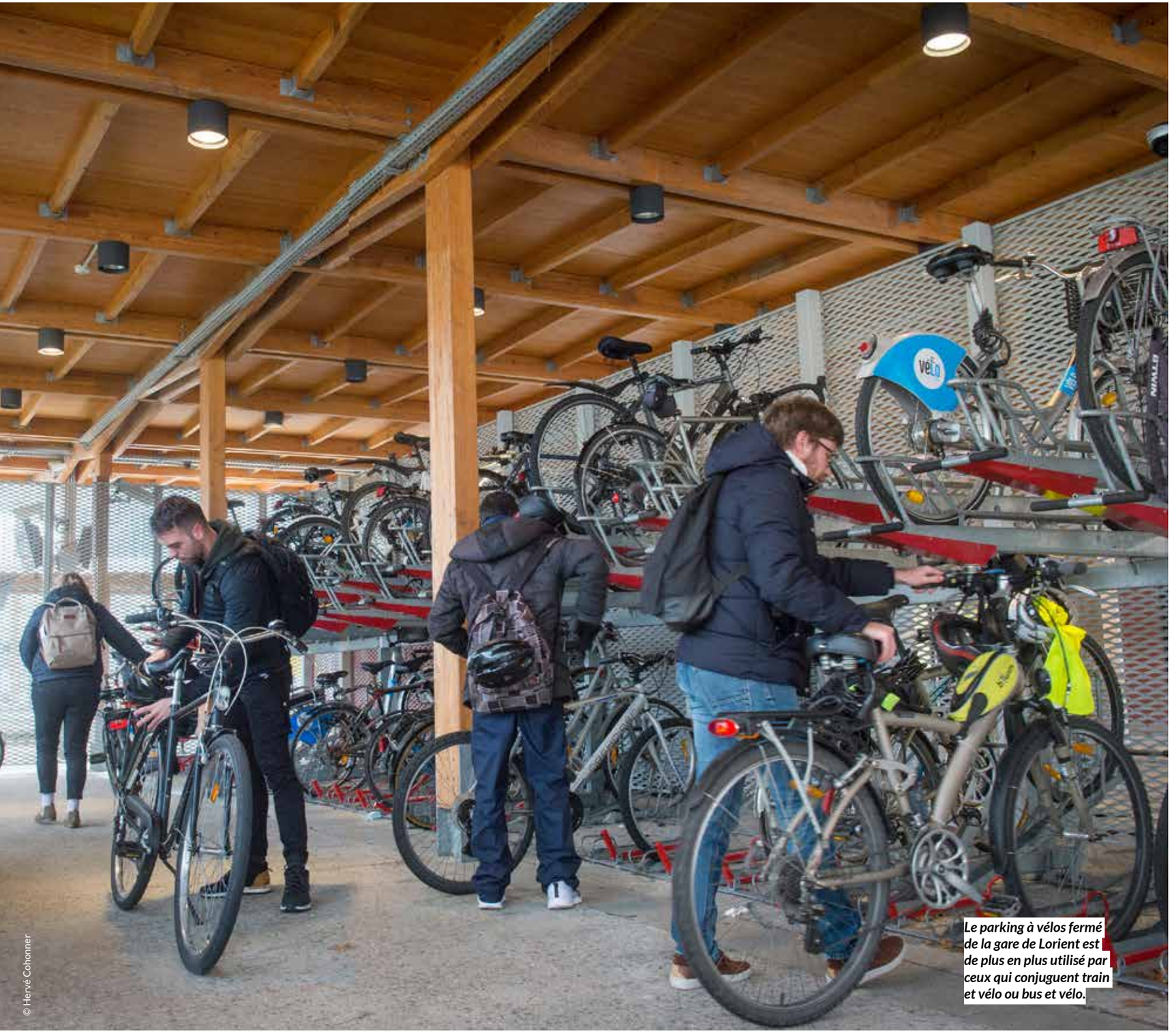

© Hervé Cohonner

Le parking à vélos fermé de la gare de Lorient est de plus en plus utilisé par ceux qui conjuguent train et vélo ou bus et vélo.

Piste cyclable : **Roudenn divridegou**

AMÉNAGEMENT

Le vélo change de braquet

Les aménagements qui lui sont destinés et le faible coût de son utilisation comparé à celui de la voiture font du vélo un mode de déplacement plus habituel.

Sur le bateau, dans le train, accroché à des arceaux, garé sous un abri et un peu partout dans les rues : le vélo trouve sa place dans la ville et dans les déplacements du quotidien, incitant les communes à créer des aménagements. Si, dans les rues peu empruntées, des bandes cyclables peuvent suffire, les voies dédiées aux vélos, séparées des voitures et des piétons, sont plébiscitées par les usagers.

« *Le premier critère, c'est vraiment la sécurité*, souligne Simon Potier, coordinateur du collectif Syklett, une association qui œuvre pour le développement du vélo. *La question que se posent les cyclistes c'est : est-ce que je laisserais mon fils ou ma fille de 8 ans aller à vélo dans cette rue ? S'ils répondent oui, c'est gagné.* » « *Si l'Agglomération n'exerce pas spécifiquement cette compétence aujourd'hui, elle finance les itinéraires cyclables qu'elle considère comme structurants*, explique Maria Colas, vice-présidente chargée des mobilités à Lorient Agglomération. *C'est le cas des itinéraires qui sont sur de grands axes, dont on sait qu'ils seront très empruntés au quotidien.* » L'Agglomération a aussi entamé une étude sur son schéma cyclable afin de déterminer quels sont les axes à développer. Dans ce cadre, 1 000 foyers ont été interrogés sur leurs usages du vélo.

« *J'habite à Lorient depuis quinze ans*, souligne Séverine, mère de famille, *et j'ai vraiment vu le nombre de vélos augmenter très rapidement depuis quelques années. Aux feux rouges, ce n'est plus rare d'être à côté d'autres cyclistes. Dans les rues, je croise toutes sortes de vélos et de plus en plus de vélos à assistance électrique ou des vélos cargos.* » Du côté de la municipalité de Lorient, un effort a été consenti sur les équipements, qui profitent à toute l'agglomération, comme des parkings à vélos abrités et fermés à la gare, au débarcadère du bateau venant de l'autre côté de la rade, place d'Alsace-Lorraine ou à l'université.

> « *Le vélo devient un mode de déplacement du quotidien* »
>
> ***Une habitante de Lorient***

« *Le nombre de location de vélos à assistance électrique a explosé*, explique-t-on à la boutique vélo, un service de la Ville de Lorient. *C'est vraiment le type de vélo qui s'adresse à des personnes qui l'utilisent pour leurs déplacements quotidiens.* » Si c'est un bénéfice pour la santé et le climat, c'est aussi un bénéfice pour le porte–monnaie. « *Les couples renoncent parfois à une deuxième voiture pour acheter un vélo*, confirme Simon Potier. *La différence de coût au kilomètre est énorme.* »

AMÉNAGEMENT

Des itinéraires vélo de plus en plus nombreux

Les communes investissent dans des itinéraires cyclables qui permettent aux deux-roues de circuler en toute sécurité.

À Calan Une piste cyclable vers Kerchopine

Comme de nombreux aménagements prévus pour les deux-roues, la piste cyclable qui relie le bourg de Calan à Kerchopine (Cléguer) a rapidement trouvé son public. C'est en effet un moyen rapide et sûr pour les lycéens et les salariés de rejoindre l'axe routier Plouay-Lorient et une station de bus qui propose plus d'une dizaine d'allers-retours quotidiens vers Hennebont ou Lorient. *« Les habitants pointaient souvent du doigt la dangerosité de la route pour rejoindre Kerchopine à vélo, surtout tôt le matin lorsqu'il fait nuit ou qu'il pleut*, explique le maire de Calan, Pascal Le Doussal. *Aujourd'hui, il y a une piste cyclable à part entière, beaucoup plus sécurisante pour les cyclistes. » « Nous avons conservé ce qui fait le charme du parcours en maintenant les talus et les arbres*, souligne Pascal Le Doussal. *La piste suit la route tout en alternant passage dans les champs et dans les bois. »*

**** Cet investissement a bénéficié de subventions de la part de l'État, du Département et de Lorient Agglomération***

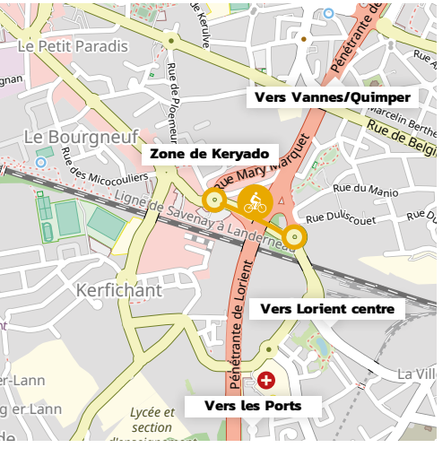

À Lorient Le passage des ronds-points facilité

C'était un point de passage délicat pour les cyclistes confrontés à une circulation dense, y compris de nombreux bus et le franchissement de plusieurs ronds-points. Depuis le haut de la zone commerciale de Keryado (lieu-dit Le Perroquet Vert) en direction du centre-ville, la municipalité de Lorient a réalisé plusieurs aménagements salués par les usagers de deux-roues. Le franchissement des ronds-points a été particulièrement soigné, avec, par exemple, le report de la circulation automobile sur une voie séparée.
La signalétique de voirie a également été renforcée afin de prévenir les automobilistes de la priorité donnée aux vélos. Au total, plus de deux kilomètres supplémentaires de voies cyclables sécurisées pour mieux connecter « en mode doux » la gare – et donc le cœur de ville – au reste de la commune et au nord à la commune de Quéven.

À Ploemeur Une voie éclairée vers Lorient

Une grande partie de l'itinéraire le plus direct entre Ploemeur et Lorient, qui emprunte notamment le rond-point de Saint-Mathurin, la rue Dupuy de Lôme et passe par le parc d'activités de Soye, est aujourd'hui aménagée en site propre pour les cyclistes et les piétons. Que ce soit par le biais de noues (petits fossés), de haies, de pavé ou de mobilier urbain, les deux-roues sont clairement à l'abri des voitures et des bus.
« C'est une piste qui a été pensée comme un trajet domicile-travail, explique Arnaud Frossard, directeur du secteur espace public. *Nous avons soigné l'éclairage, avec des LED, et la voie permet aux vélos de se croiser facilement. »* Cette piste cyclable est reliée aux tronçons cyclistes adossés à la route circulaire qui fait tout le tour de Ploemeur. Elle permet ainsi à tous les habitants de circuler à vélo en toute sécurité.

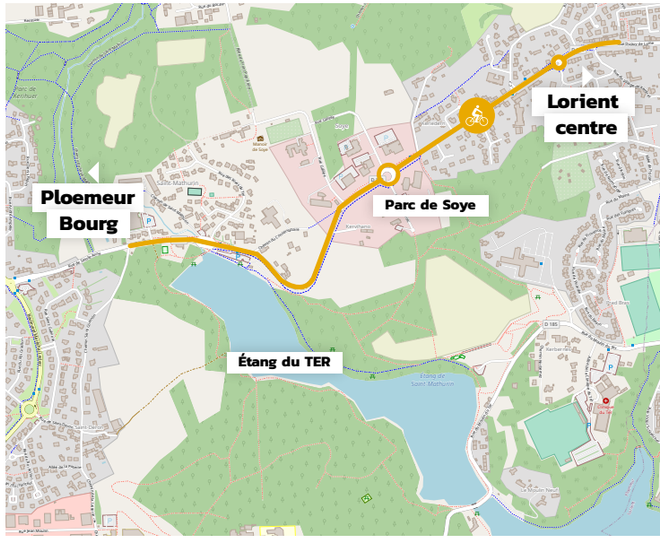

À Quéven Direction la plage

Avec la sécurisation du passage du pont sur la RN 165 et de la traversée de la voie d'accès à la RN au niveau du rond-point du Mourillon, les habitants de Quéven ont désormais un itinéraire vélo (10 km) qui les mène jusqu'à la plage en passant, notamment, par la voie verte des Kaolins (Ploemeur-bourg/Le Courégant). *« Il y avait une forte demande de sécurité de la part des cyclistes*, souligne Stéphane Maupin, responsable études et voiries à la mairie. *Le passage du pont et du rond-point sert aussi aux salariés des entreprises des zones environnantes pour aller déjeuner ou à d'autres personnes pour rejoindre l'aire de covoiturage le matin. »* Et le tronçon de piste qui mène vers Quéven a été soigné, avec une largeur de trois mètres, une allée d'arbres et une bande en herbe qui le sépare de la chaussée.

UNE SUBVENTION POUR LES VÉLOS ÉLECTRIQUES

Mise en place il y a un an par Lorient Agglomération, la subvention pour l'achat de vélos à assistance électrique, vélos pliants ou vélos cargos a rencontré un succès inattendu. Plus de 1 000 foyers ont bénéficié de cette aide, prolongée jusqu'à la fin de l'année, montrant l'intérêt grandissant des habitants du territoire pour l'usage du vélo. 89 % de ces vélos ont été achetés dans des magasins du Pays de Lorient, que ce soit dans des grandes surfaces, des magasins non spécialisés en vélo ou auprès d'établissements spécialisés vélo ou sport. Les vélos à assistance électrique représentent la majorité des dossiers présentés (96,7 %).

Pour bénéficier de cette aide, rendez-vous sur www.lorient-agglo.bzh rubrique services/aide achat vélo.

Un simple boîtier pour économiser l'énergie

© DR

Dans le cadre d'un partenariat avec Lorient Agglomération, la société Voltalis propose aux foyers du territoire un dispositif dont le but est de réduire les consommations. Présenté sous forme d'un boîtier, ce dispositif permet de piloter les appareils électriques, qui représentent jusqu'à 65 % de la consommation annuelle d'un logement, et, de manière générale, de suivre sa consommation électrique via une application dédiée gratuite. Autre avantage : il s'agit d'un dispositif écologique et solidaire qui permet de limiter le recours aux centrales thermiques polluantes lors des pics de consommation, tout en participant à la sécurisation de notre approvisionnement en électricité, et sans impacter votre confort.

Cette initiative répond par ailleurs aux objectifs fixés par le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) élaboré par Lorient Agglomération.

Des conseillers Voltalis viendront prochainement à la rencontre des habitants équipés de chauffage électrique, afin de leur présenter le dispositif, répondre à leurs questions et proposer un créneau d'installation. Mais si vous êtes volontaire pour en installer un chez vous, prenez directement rendez-vous auprès des conseillers Voltalis.

Tél. : 02 44 19 84 62 – Courriel : lorient-agglomeration@voltalis.com www.voltalis.com

RELEVEZ LE CHALLENGE TOUT À VÉLO

Avec plus de 1 000 participants et 120 équipes en 2021, le challenge Au boulot à vélo, lancé par l'association lorientaise Syklett, a connu l'an passé un beau succès pour sa première édition. La deuxième, rebaptisée Tout à vélo, aura lieu du 9 mai au 10 juin. *« Nous avons changé de nom car nous voulons associer toutes celles et tous ceux qui pratiquent le vélo utilitaire, que ce soit pour aller travailler, faire ses courses, se rendre à l'école… »* explique l'association. Si l'inscription se fait individuellement, l'objectif est de rejoindre une équipe ou d'en créer une avec vos collègues, vos voisins, vos amis, vos partenaires de sport… Chacun comptabilisera alors les kilomètres qu'il fait chaque jour, qui viendront s'ajouter aux kilomètres des autres cyclistes de l'équipe. Objectif : cumuler la plus grande distance possible sur un mois. Trois prix seront attribués lors d'une cérémonie officielle : prix par équipes, prix par écoles et prix individuel.

Inscription : lorient.challenge-velo.bzh

© Hervé Cohonner

UNE MÉDAILLE D'OR POUR LA BIÈRE DE GROIX

La jeune brasserie groisillonne, ouverte en 2019, a reçu une médaille d'or au Concours général agricole pour sa bière poivrée. Une belle récompense pour Sylvie et Jean-Pierre Rennaud, et leur brasseur Marc Lécury.

Jean-Pierre Rennaud, passionné d'agriculture, a confié à Jean-Philippe Turlin le soin de mettre en culture 30 ha d'orge à Groix, de l'orge cultivé selon les principes de l'agriculture régénératrice. *« C'est une approche qui préserve la terre à travers des actions concrètes : pas d'usage de fertilisant, pas de labour, des semis directs sur un couvert végétal. »*

Déchèterie : n'oubliez pas votre badge

© Fanch Galivel

Alors que l'accès à huit des déchèteries de l'Agglomération se fait par badge depuis le 14 février, les cinq autres déchèteries seront concernées par ce nouveau système d'accès à compter du 1er mai (les deux sites de Lorient, Ploemeur, Guidel et Quéven). À cette date, vous devrez donc être muni d'un badge afin de déclencher l'ouverture des barrières.

Si vous n'avez pas encore votre badge, il vous suffit de remplir le formulaire en ligne sur le site internet de Lorient Agglomération : www.lorient-agglo.bzh/badge ou directement en mairie si vous ne disposez pas d'internet. Le badge est délivré gratuitement sur présentation d'un justificatif de domicile sur l'une des communes de Lorient Agglomération.

À l'arrivée en déchèterie, il vous suffit d'approcher votre badge ou votre smartphone (pour les personnes ayant téléchargé l'application « Mon e-badge ») à proximité de la borne située à l'entrée de la déchèterie (système sans contact).

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page dédiée « déchèterie : accès par badge » sur le site internet de Lorient Agglomération : www.lorient-agglo.bzh (rubrique Vos services > Déchets).

Pour toute demande, vous pouvez joindre nos services par mail à l'adresse suivante numerovert@agglo-lorient.fr ou via le 0 800 100 601

UN BON CRU POUR LE PORT DE PÊCHE

Après un très bon cru en 2019 et une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire, 2021 aura permis au port de Lorient Keroman de rattraper une partie importante de son retard. 19 335 tonnes de poissons ont été vendues à la criée, pour un chiffre d'affaires de 71,8 millions d'euros, ce qui fait de Lorient le premier port de pêche en France. L'année dernière encore, c'est la langoustine qui a généré le plus gros chiffre d'affaires alors qu'en volume le merlu est en tête devant la julienne et l'élingue.

Le port de Lorient Keroman fait mieux qu'en 2020 (+ 8 %) mais reste en retard comparé à 2019, avant la crise sanitaire. La pêche côtière continue à progresser comme elle l'avait fait l'an dernier tandis que la pêche fraîche au large stagne en valeur (23,6 millions d'euros) mais augmente en volume avec 8 693 tonnes (+ 7,8 %). Les débarquements extérieurs connaissent une forte augmentation, grâce aux bateaux espagnols qui utilisent Keroman comme base avancée.

© Fanch Galivel

ACHETER SES TITRES CTRL EN LIGNE

Le réseau de bus de Lorient Agglomération propose désormais la vente en ligne de l'ensemble des tickets ou abonnements de sa gamme tarifaire. Ces titres dématérialisés sont accessibles sur le site www.ctrl.fr, rubrique eboutique. Il vous suffit de créer votre compte, de choisir votre abonnement et de payer par carte bancaire. Vous pourrez alors créer et recharger votre carte KorriGo, une carte de transport valable sur le réseau de bus et le TER.

À terme, le réseau CTRL proposera un nouveau support de titres : le M-Ticket. Une fois connecté à son compte, l'usager pourra acheter par l'intermédiaire de l'application mobile CTRL des titres de transport dématérialisés (1 voyage, 10 voyages et Ticket journée). La validation obligatoire s'effectuera grâce à un QR Code disponible à l'intérieur des véhicules (près des valideurs habituels). L'installation des boîtiers QR Code dans les bus et les bateaux est en cours.

© Nicolas Saint-Maur

LORIENT

Un lieu unique pour vos démarches

En regroupant les services habitat, urbanisme, eau et assainissement dans un même bâtiment, Lorient Agglomération permet aux habitants de simplifier leurs démarches.

Plus de 10 000 personnes sont accueillies chaque année dans les services habitat, eau et assainissement de Lorient Agglomération. Afin d'optimiser l'accueil des usagers, Lorient Agglomération a décidé de les regrouper dans le bâtiment Anoriante, situé à côté de la Maison de l'Agglomération, sur le quartier du Péristyle à Lorient. Désormais, plus de 40 agents se consacrent à traiter toutes les demandes liées à des aides pour la rénovation énergétique, la distribution d'eau potable ou encore le réseau de collecte et de traitement des eaux usées. Vous trouvez dans ces deux pages toutes les infos pratiques afin d'effectuer vos démarches sur internet, par mail, par téléphone ou en prenant rendez-vous avec les agents.

Vos démarches sur www.lorient-agglo.bzh

Les démarches les plus courantes pour l'eau et l'assainissement peuvent être faites sur le site www.lorient-agglo.bzh grâce à des formulaires en ligne. C'est le cas par exemple pour :

- le contrôle conformité assainissement, réalisé lors de la vente d'une maison ou de sa construction ;
- le branchement au réseau d'eau potable et au réseau d'assainissement, y compris durant le chantier ;
- l'abonnement au service de l'eau lorsque vous emménagez dans une commune dont la distribution est gérée directement par Lorient Agglomération.

EN CHIFFRES

ASSAINISSEMENT

87 056 abonnés pour l'assainissement

180 raccordements en 2020

2 664 contrôles de conformité en 2020

EAU POTABLE

105 915 abonnés

927 branchements neufs ou renouvelés en 2020

7 330 poses de compteurs neufs en 2020

HABITAT / URBANISME

3 196 dossiers, dont 142 permis de construire, déposés pour la ville de Lorient en 2021

© Nicolas Saint-Maur

Philippe Le Strat, instructeur du droit des sols

« Dès qu'un particulier ou un professionnel réalise des travaux ou qu'il change la destination d'un bâtiment, il doit demander une autorisation. En tant qu'instructeur du droit des sols, je vérifie que toutes les pièces exigées par le code de l'urbanisme sont fournies, comme par exemple un plan-masse précisant l'implantation du projet, les plans des façades, des photos, une notice architecturale…
Je contrôle que le projet respecte les règles d'urbanisme édictées par la commune et Lorient Agglomération. Il peut s'agir de la hauteur de la construction, de la gestion des eaux pluviales, de la distance avec la voie… Pour les commerces ou les établissements recevant du public, je m'assure du respect des règles de sécurité et d'accessibilité, mais aussi, le cas échéant, de la présence d'un local déchets (poubelle) et de places dédiées pour les vélos. Au cours des travaux, je vérifie également que ceux-ci respectent le projet autorisé. »

© Nicolas Saint-Maur

Nathalie Berthelemé, conseillère habitat

« J'informe les usagers sur les subventions possibles dans le cadre de la rénovation de leur logement sur le plan énergétique ou s'il a besoin d'être adapté pour une personne âgée ou en situation de handicap. Ces aides dépendent, pour la plupart, de leurs ressources. Je les accompagne et les conseille dans leur projet d'amélioration de l'habitat, du montage de leur dossier jusqu'au paiement des diverses subventions. Certaines demandes étant « dématérialisées », il est nécessaire de créer un compte en ligne, et cette étape n'est pas toujours évidente. Le service habitat est fortement sollicité ; les dossiers sont alors traités par ordre chronologique et de priorité. Cependant j'essaie de me rendre le plus disponible, par téléphone ou en rendez-vous. »

© Nicolas Saint-Maur

Jonathan Nogues, chargé d'accueil et de clientèle eau et assainissement

« Avec trois autres collègues, nous assurons les missions d'accueil téléphonique du numéro vert ainsi que la gestion des sollicitations des usagers par mail. En moyenne nous avons une centaine d'appels par jour et une centaine de sollicitations par mail, toutes demandes confondues. Par ailleurs, nous assurons également la gestion clientèle des abonnés au service d'eau potable sur les communes de Brandérion, Groix, Lanester, Languidic, Lorient et Port-Louis. Pour ces usagers, nous gérons les contrats d'abonnement, les résiliations, la mise en place d'un prélèvement automatique ou d'une mensualisation pour le paiement de leurs factures. Nous recevons, en moyenne, environ 25 personnes par jour. »

PRATIQUE

• Par téléphone

0 800 100 601 : eau, assainissement et service habitat (uniquement l'après-midi pour ce dernier)

02 90 74 72 12 ou **02 90 74 72 13** pour l'urbanisme (uniquement pour Ville de Lorient – en mairie pour les autres communes)

• Par mail

contact-eau@agglo-lorient.fr

conseillers-habitat@agglo-lorient.fr

service-urbanisme@agglo-lorient.fr

• Sur rendez-vous

Rue de l'Aquilon – Esplanade du Péristyle à Lorient (à côté de la Maison de l'Agglomération)

Attention : prendre rendez-vous avec les n° de téléphone indiqués ci-dessus. Pas d'accueil possible sans rendez-vous.

URBA@DEMAT

Pour la ville de Lorient, les demandes d'autorisation d'urbanisme peuvent être faites sous forme électronique via l'accès au guichet numérique en ligne. Rendez-vous sur le portail dem@t de la Ville de Lorient : *www.lorient.bzh rubrique Démarches.*

Pour les autres communes, rendez-vous sur le site de la commune, rubrique Urbanisme.

CONSULTATION

Prendre le pouls du territoire

Lorient Agglomération lance auprès des acteurs concernés deux concertations autour de l'habitat et des mobilités. *Les Nouvelles* vous en livrent les principaux enjeux.

LE PLAN DE MOBILITÉ

Réussir la transition écologique

Dans le cadre du renouvellement de sa flotte de bus, Lorient Agglomération souhaite acquérir en priorité des bus à hydrogène (zéro rejet de gaz à effet de serre ou de particules) ou au bio GNV (gaz naturel véhicules). Cette décarbonation des transports collectifs doit être accompagnée du développement de l'usage du vélo, avec la création d'aménagements cyclables et de places de stationnement des cycles mais également avec le développement de services associés, comme l'aide à l'achat de vélos.

Apporter des solutions de mobilité à tous et sur tous les territoires

Avec la hausse des prix des carburants, l'utilisation de transports alternatifs à la voiture devient incontournable. Le territoire dispose d'atouts importants en matière de transports collectifs : quatre gares ferroviaires (Lorient, Gestel, Hennebont et Brandérion), des lignes de bateaux et un réseau de bus couvrant toutes les communes. Pour la voiture, des aménagements spécifiques doivent être réalisés pour éviter les bouchons et faciliter un usage collectif (covoiturage, parkings relais…).

Accélérer la croissance des nouvelles solutions de mobilité

Les changements de pratiques en matière de mobilités doivent être accompagnés par l'expérimentation de nouvelles solutions : de nouveaux outils numériques pour faciliter l'information et la réservation des voyageurs, des mutations sur les usages du réseau routier (voies réservées aux covoitureurs et aux transports collectifs), des optimisations de flux de marchandises dans les centralités urbaines…

© Hervé Cohonner

© Stéphane Cuisset

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

De nouvelles solutions d'hébergement et de logement

Lorient Agglomération pourrait être vecteur d'innovation dans la mise en place de nouvelles solutions d'hébergement et de logement adaptées aux besoins actuels : habitat modulaire, logement intermédiaire, bail réel solidaire, logement spécifique pour les jeunes ou bien les seniors… À travers le PLH, Lorient Agglomération joue aussi un rôle stratégique auprès des autres institutions, comme avec le regroupement des offices publics de l'habitat (offices HLM).

Un logement pour tous

L'habitat est au carrefour d'enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Il faut permettre à chacun de se loger mieux, partout, et à prix juste. En effet, l'évolution du contexte et la précarisation des ménages réinterrogent les équilibres. La palette des outils pour le logement est à diversifier pour mieux répondre aux besoins de tous les ménages. Certains produits sont à multiplier et d'autres restent à imaginer, tout en préservant l'existant et en modérant la consommation d'espace. Par ailleurs, la question du prix du logement est devenue centrale. Il ne touche plus seulement les plus précaires mais aussi les classes moyennes.

Accroître le volume de logements locatifs sociaux

C'est le cas notamment pour les logements à bas loyer, avec le double défi de compenser l'offre démolie, liée aux projets de renouvellement urbain, et de maintenir l'offre de logements sociaux sur le territoire de l'Agglomération. Au 1er janvier 2022, on dénombre 7 234 demandes de logements sociaux.

Déchèterie : Lastezerezh

Une nouvelle déchèterie à Guidel

© Sonia Lorec

Prévue pour ouvrir le 3 mai, elle est située sur la zone de Pen Mané, en sortie de la quatre-voies, facilement accessible depuis Gestel et Quéven.

Conçue en 1993, l'actuelle déchèterie de Guidel ne correspond plus aux standards actuels d'un tel équipement qui a pour vocation de permettre le tri optimum des déchets. Sa superficie restreinte entraînait régulièrement un effet de saturation, avec un impact négatif sur la qualité du tri. La circulation y est également difficile et le temps d'attente élevé en période d'affluence.

Lorient Agglomération a donc décidé de réaliser un nouvel équipement au niveau de la zone de Pen Mané 3, un site facile d'accès depuis la quatre-voies. Similaire aux déchèteries dites « nouvelle génération » ouvertes à Hennebont et Caudan, ce site de 10 000 m² s'apparente ainsi davantage à un espace de recyclage et de valorisation qu'à une simple plateforme de dépôt de déchets.

17 flux de matériaux recyclés

De nombreuses améliorations ont été apportées. Les aires de circulation ont été élargies, et les voies pour les engins d'exploitation ont été dissociées de celles qui sont réservées aux particuliers. Pour faciliter les manœuvres avec remorques, les gravats et les végétaux, qui représentent plus de 50 % des apports, peuvent être déposés directement au sol dans des alvéoles spécifiques. Les autres flux sont déposés dans les bennes installées sur une voie distincte, en haut de quai. Afin d'aller encore plus loin dans sa politique de réduction des déchets, le point réemploi, permettant le dépôt d'objets réutilisables, est prévu sur une surface de 40 m², soit un espace trois fois plus important que sur l'ancienne déchèterie.

L'entrée sur le nouveau site se fera, dès son ouverture, sur présentation d'un badge (carte physique ou application mobile). Alors, si vous ne l'avez pas encore, pensez à faire votre demande rapidement sur www.lorient-agglo.bzh/badge.

QUÉVEN FERMERA À L'AUTOMNE

Compte tenu de l'ouverture de la nouvelle déchèterie de Guidel, celle de Quéven fermera ses portes dès la fin septembre/début octobre prochain. Sa situation ne permettait en effet pas d'extension. Son positionnement en centre-ville occasionnait par ailleurs une circulation importante de poids lourds avec tous les problèmes de sécurité qui en découlent au cœur de cette zone dense en habitats. La nouvelle déchèterie de Guidel, située à seulement 6 minutes en voiture de l'actuelle déchèterie de Quéven, permettra aux habitants de profiter d'un accès facilité, de plus de confort et de sécurité pour leurs manœuvres. Ils peuvent aussi choisir d'aller à celle de Lorient nord, elle aussi très proche de Quéven..